



LE GROUPE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

17 AVRIL 2024



COMPOSITION DU BUREAU

- **Rodolphe BELMER, Président**
- **Pierre-Alain GERARD, Directeur Général Adjoint Finances, Stratégie et Achats**
- **Marie-José LEFEBVRE, Directrice Juridique Groupe, Secrétaire de l'assemblée**

Scrutateurs :

- **BOUYGUES SA**
- **FCPE TF1 ACTIONS**

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



RODOLPHE BELMER - PDG



ORLA NOONAN



SCDM – CHARLOTTE BOUYGUES



OLIVIER ROUSSAT



OLIVIER BOUYGUES



MARIE ALLAVENA



BOUYGUES SA - PASCAL GRANGÉ



CATHERINE DUSSART



DIDIER CASAS



MARIE-AUDE MOREL
Représentant les salariés
actionnaires



SOPHIE LEVEAUX
Représentant les salariés



FARIDA FEKIH
Représentant les salariés

11 MEMBRES

11 MEMBRES – 50 % DE FEMMES

INDÉPENDANTE

ELU(E)

CENSEUR

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ISSUE DE L'ASSEMBLEE GENERALE



RODOLPHE BELMER - PDG



ORLA NOONAN



SCDM – CHARLOTTE BOUYGUES



OLIVIER ROUSSAT



DIDIER CASAS



OLIVIER BOUYGUES



MARIE ALLAVENA



BOUYGUES SA - PASCAL GRANGÉ



CATHERINE DUSSART



MARIE-AUDE MOREL
Représentant les salariés
actionnaires



SOPHIE LEVEAUX
Représentant les salariés



YOANN SAILLON
Représentant les salariés

11 MEMBRES

11 MEMBRES – 50 % DE FEMMES

INDÉPENDANTE

ELU(E)

CENSEUR

AVERTISSEMENT

Cette présentation contient des chiffres arrondis et des informations et déclarations prospectives sur le groupe TF1. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques, et comprennent notamment : les projections financières, les prévisions et les estimations, ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent ; les déclarations relatives aux plans, aux objectifs et aux attentes concernant les opérations, les produits et les services futurs ; et les déclarations relatives aux performances futures du Groupe. Bien que la Direction Générale du groupe estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes, dont la plupart sont difficiles à prévoir et échappent généralement au contrôle du groupe, ce qui pourrait entraîner une différence significative entre les résultats et développements réels et ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans les informations et déclarations prospectives. Les investisseurs sont avertis que les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future et qu'il convient de ne pas se fier indûment à ces déclarations. Sauf dans la mesure où la loi applicable l'exige, le groupe TF1 ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les projections, prévisions et autres déclarations prospectives contenues dans cette présentation.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

- **Assemblée Générale réunie sur 1^{ère} Convocation**
- **Quorum nécessaire pour la tenue d'une AGO & AGE atteint**
- **Etat de la feuille de présence (Votes par correspondance et Pouvoirs au Président)**

DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- **Le Document d'Enregistrement Universel (DEU) contenant les informations et documents destinés à être présentés à l'Assemblée Générale Mixte est consultable depuis le 12 mars 2024 sur le site internet de la société www.groupe-tf1.fr, rubrique Investisseurs/Espace Actionnaires/Assemblée Générale.**

- **Les documents et renseignements ont été mis tenus à la disposition des actionnaires en vue de l'Assemblée sur le site internet de la société www.groupe-tf1.fr, rubrique Investisseurs/Assemblée Générale.**

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- le communiqué du 27 mars 2024 précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- les insertions publiées au BALO des 21 février et 29 mars 2024,
- les insertions publiées dans LES ECHOS des 21 février et 29 mars 2024,
- l'insertion publiée dans le journal LEXTENSO du 29 mars 2024,
- la brochure d'avis de convocation et la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires détenant leurs actions sous la forme nominative et aux représentants du Comité Social Economique, le 29 mars 2024,
- la copie des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 29 mars 2024 et les accusés de réception,
- le document d'enregistrement universel 2023 (12 mars 2024),
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration (partie ordinaire),
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- les délégations accordées au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
- le rapport du Conseil d'Administration sur les rémunérations des mandataires sociaux au titre de 2023, comprenant la rémunération du Président Directeur Général et le rapport sur les stock-options et actions de performance,

LISTE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

- le rapport du Conseil d'Administration sur les principes de rémunération des mandataires sociaux au titre de 2024,
- le descriptif du programme de rachat d'actions,
- le rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale,
- les comptes individuels de l'exercice 2023 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- le projet d'affectation du résultat,
- les comptes consolidés de l'exercice 2023 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- les rapports des commissaires aux comptes et du vérificateur indépendant,
- la liste des Administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés, ainsi que la fiche de renseignements pour les Administrateurs dont le renouvellement de mandat ou la nomination figure à l'ordre du jour,
- le bilan social,
- le montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées,
- la liste des actions nominatives des dons, de parrainage et de mécénat,
- le nombre d'actions et de droits de vote au jour de l'avis de réunion,
- la liste des actionnaires,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance, ainsi que les attestations des intermédiaires habilités,
- le texte des résolutions,
- les statuts.

ORDRE DU JOUR PARTIE ORDINAIRE

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023,
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023,
3. Affectation du résultat de l'exercice 2023 et fixation du dividende,
4. Approbation des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce,
5. Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués, au titre de l'exercice 2023, à M. Rodolphe Belmer, Directeur Général jusqu'au 13 février 2023,
6. Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués, au titre de l'exercice 2023, à M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général à compter du 13 février 2023,
7. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du code de commerce, versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2023,
8. Approbation de la politique de rémunération de M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général,
9. Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs,
10. Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administratrice de la société SCDM,
11. Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administratrice de la société Bouygues,
12. Constatation de la désignation, pour une durée de trois ans, des Administrateurs représentant les salariés,
13. Désignation, pour une durée de trois ans, d'une Administratrice représentant les salariés actionnaires,
14. Nomination d'Ernst and Young Audit, Commissaire aux comptes chargé d'une mission de certification des informations en matière de durabilité,
15. Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, dans la limite de 10% du capital social.

ORDRE DU JOUR PARTIE EXTRAORDINAIRE

16. Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues,
17. Pouvoirs pour dépôts et formalités.



REVUE DES ACTIVITÉS

P.14

RÉSULTATS FINANCIERS

P.20

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

P.27

STRATÉGIE RSE

P.40

RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION ET DES RÉMUNÉRATIONS

P.44

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

P.53

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

P.59

RÉSOLUTIONS : PRÉSENTATION ET VOTE

P.60

FAITS MARQUANTS

LEADERSHIP D'AUDIENCE RENFORCÉ



LE GROUPE

FRDA<50

34,0%

↗ +0,4pt
vs. 2022

25-49 ans

30,6%

↗ +0,1pt
vs. 2022



↗ +0,5pt
vs. 2022

↗ +0,2pt
vs. 2022



**16,5 M
TELESP.**

Une audience
record pour 2023

Source : Médiamétrie - Mediamat

REPRISE DU MARCHÉ PUBLICITAIRE

Chiffre d'affaires publicitaire
du Groupe au S2 à

+1,7%

vs. S2 2022

Hors effet de périmètre

CROISSANCE SOUTENUE DU DIGITAL



Chiffre d'affaires publicitaire

+15,7%

vs. 2022

MARGE DE ROCA ÉLEVÉE

Objectifs annuels atteints

T4

11,1%

↗ +0,8pt vs. T4 2022

2023

12,5%

↘ -0,3pt vs. 2022

FORTE GÉNÉRATION DE TRÉSORERIE

Contribuant à une situation financière solide

Cash-flow Libre

avant BFR

178M€

En 2023

Cash-flow Libre

après BFR

313M€

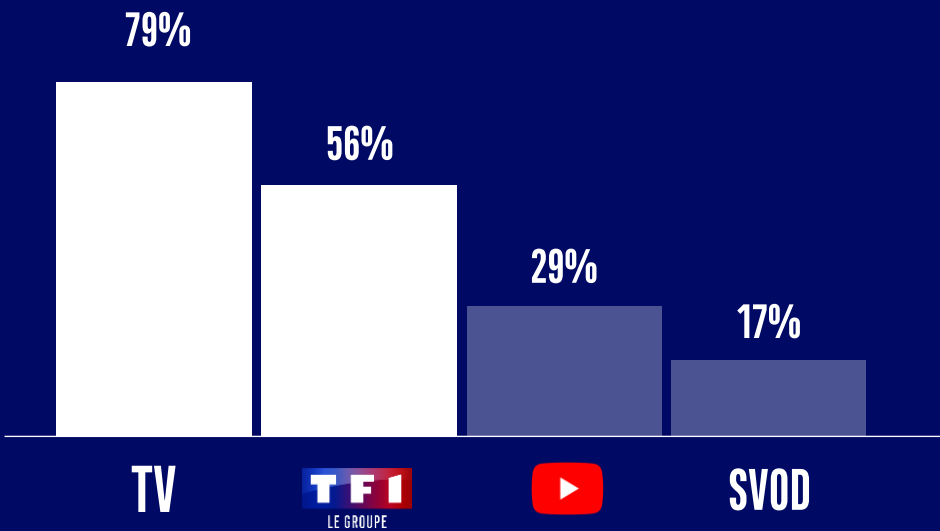
En 2023



REVUE DES ACTIVITES

UNE PROPOSITION DE VALEUR UNIQUE

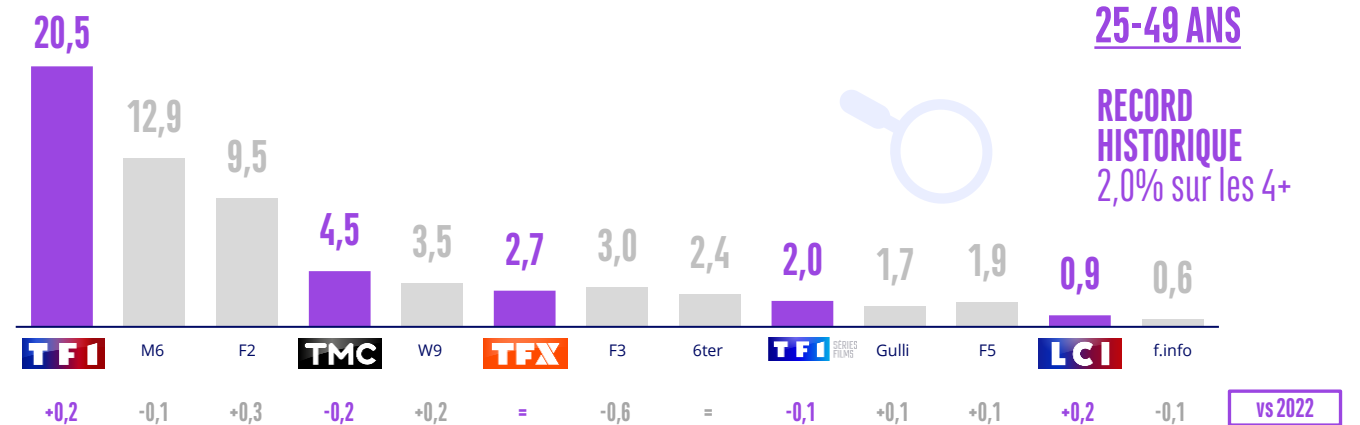
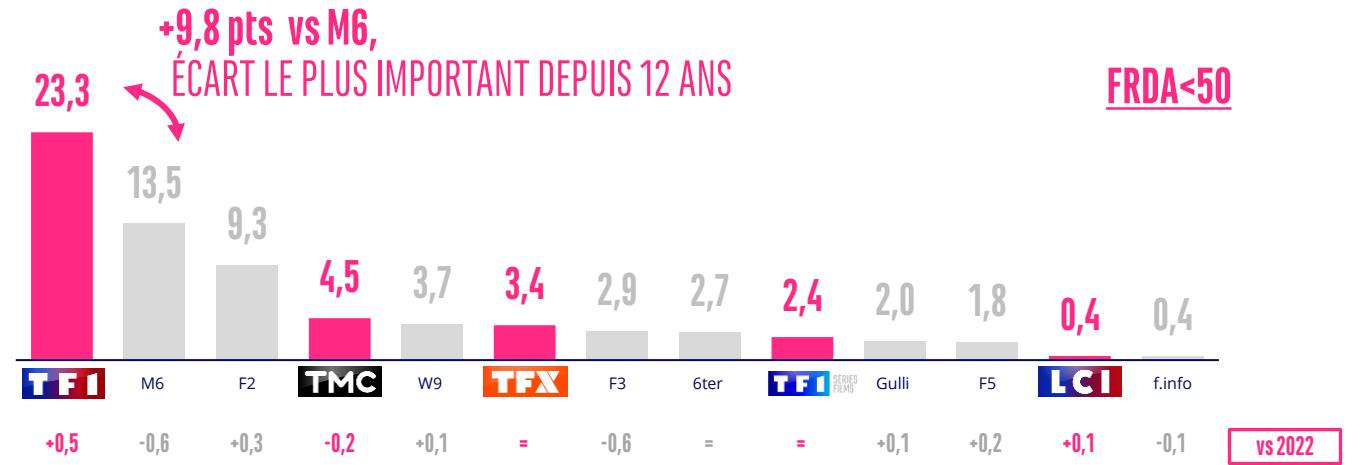
UN REACH* QUOTIDIEN INÉGALÉ



DES PARTS D'AUDIENCE GROUPE EN CROISSANCE



RENFORCEMENT DU LEADERSHIP SUR LES CIBLES COMMERCIALES



Sources : Reach (quotidien) : TV : Médiamétrie – Médiamat (Janvier-Décembre 2023), Cible 15+ | Youtube: Panel Internet Global (Janvier-Décembre 2023), Cible 15+ | SVOD: Médiamétrie Baromètre SVOD 2023, Cible 15+ (dont Netflix et autres acteurs SVOD)
Parts d'audience : Médiamétrie – Médiamat – Janvier-Décembre 2023

*Reach : Couverture, indicateur Médiamétrie ; nombre d'individus ayant eu au moins un contact de 10 secondes consécutives avec le média cité en moyenne sur la période

UNE PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE SUR LA CHAÎNE AMIRALE **TF1**

TF1 N°1 DANS CHAQUE GENRE

10/10

Des meilleures audiences
pour la fiction française

10/10

Des meilleures audiences
pour l'information

09/10

Des meilleures audiences
pour le sport

09/10

Des meilleures audiences
pour le divertissement

08/10

Des meilleures audiences
pour le cinéma



SPORTS COUPE DU MONDE DE RUGBY
Jusqu'à 16,5M téléspectateurs.

Jusqu'à 75 % de part d'audience
sur les 25-49 ans



TF1 JOURNAL DE 20H
Jusqu'à 7,4M téléspectateurs.

Jusqu'à 33 % de part d'audience
sur les 25-49 ans

DIVERTISSEMENT LES ENFOIRÉS
Jusqu'à 8,5M téléspectateurs.

Jusqu'à 57% de part d'audience
sur les FRDA<50



FICTION FRANÇAISE HPI
Jusqu'à 10,4M téléspectateurs.

Jusqu'à 54 % de part d'audience
sur les FRDA<50, saison record



SUCCÈS DE LA STRATÉGIE MULTICHAÎNES

TMC **TFX** **LCI** **TF1** SÉRIES FILMS

LCI



TMC



ANNÉE RECORD POUR LCI

Part d'audience record à

2,0%

sur les 4+
↗ +0,3 pt

TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE DE CROISSANCE

—
MEILLEURE PROGRESSION PAR RAPPORT À 2023 POUR UNE CHAÎNE D'INFORMATION

TMC LEADER DE LA TNT*

Sur les cibles commerciales

4,5%

de part d'audience sur les 25/49 ans et FRDA<50

Jusqu'à **2,9M**

télespectateurs pour *Quotidien*, record historique pour le programme

Et **2,8M**

télespectateurs pour la victoire de la France au championnat du monde de handball féminin

MY TFI

DES FONDATIONS SOLIDES POUR TFI+

CHIFFRE D'AFFAIRES
PUBLICITAIRE

105M€
↗ +16%

STREAMERS¹

28M / mois
↗ +5%

HEURES
STREAMÉES¹

1 048M
↗ +8%

¹ Source: Médiamétrie - TV 4 Ecrans - Janvier à Décembre 2023
Heures streamées : Nombre total d'heures de contenus du Groupe vues par les utilisateurs en streaming- hors live.

SUCCÈS DE NOS GRANDES FRANCHISES ISSUES DU LINÉAIRE EN STREAMING



FICTIONS QUOTIDIENNES



DIVERTISSEMENT



FICTION
FRANÇAISE
ORIGINALE

Source : Médiamétrie - Mediamat
Sur les 25-49 ans - 2023 - Hors live, time-shifting et enregistrement

TOP
CHRONO

FONCTIONNALITÉ EXCLUSIVE ET INÉDITE
TESTÉE PENDANT
LA COUPE DU MONDE DE RUGBY
Résumés sur mesure d'après-match

RETOUR A LA CROISSANCE AU T4, COMME PRÉVU

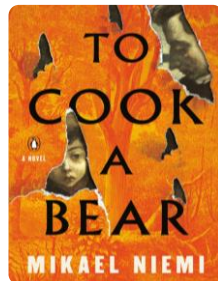
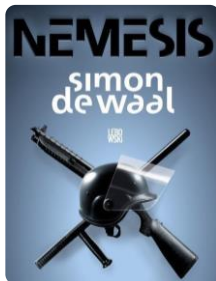
Base de comparaison élevée

En 2022, arrêt de "Plus belle la vie" pour France Télévisions et fin de l'activité avec Salto

Livraison de séries prestigieuses* au T3 2022

Baisse de la demande des broadcasters et des plateformes internationales en 2023

Retour de la croissance au T4 avec de nombreuses livraisons



DES ATOUTS SOLIDES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

Records historiques pour les quotidiennes



Jusqu'à 3,3M téléspectateurs
Jusqu'à 43,1% de part d'audience sur les FRDA<50



Jusqu'à 3,3M téléspectateurs
Jusqu'à 34,5% de part d'audience sur les FRDA<50

DIGITAL BANANA STUDIO

De nouveaux talents rejoignent le Groupe



Année record pour l'activité de distribution



3 films qui enregistrent plus d'un million d'entrées dans les salles de cinéma, record historique pour TF1 Studio



* "Liaison" et "Marie-Antoinette"



RÉSULTATS FINANCIERS

I CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

(M€)	T4 2023	T4 2022	VAR.%	2023	2022	VAR.%
MÉDIA ¹	617,7	637,8	(3,1%)	1 967,3	2 079,9	(5,4%)
CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE ²	509,3	525,7	(3,1%)	1 606,4	1 668,9	(3,7%)
DONT CA PUBLICITAIRE MYTF1 ³	36,1	31,6	14,2%	104,5	90,3	15,7%
CA MÉDIA HORS PUBLICITÉ ⁴	108,4	112,0	(3,2%)	360,9	410,9	(12,2%)
NEWEN STUDIOS ⁵	131,5	129,7	1,4%	329,4	427,9	(23,0%)
FRANCE	26,7	27,7	(3,6%)	91,4	174,4	(47,6%)
INTERNATIONAL	104,8	102,0	2,7%	238,0	253,5	(6,1%)
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL ⁶	749,2	767,4	(2,4%)	2 296,7	2 507,7	(8,4%)

MÉDIA

Publicité impactée par le contexte macroéconomique au S1 ;
en hausse de +1,7% au S2

Croissance annuelle à deux chiffres pour MYTF1

NEWEN STUDIOS

Base de comparaison défavorable sur l'ensemble de l'année

Retour à la croissance au T4

¹ Hors effet de périmètre -1,9% à fin décembre (vs 2022).

² Hors effet de périmètre -2,1% à fin décembre (vs 2022).

³ Avec la déconsolidation d'Unify Publishers au 4^{ème} trimestre 2022, le KPI relatif au chiffre d'affaires publicitaire digital est remplacé par le chiffre d'affaires publicitaire MYTF1.

⁴ Hors effet de périmètre -1,3% à fin décembre (vs 2022).

⁵ Hors effet de périmètre -3,4% au 4^{ème} trimestre et -29,2% à fin décembre (vs 2022).

⁶ Hors effet de périmètre -3,2% au T4 et -6,7% à fin décembre (vs 2022).

I ROCA PAR SECTEUR

(M€)	T4 2023	T4 2022	VAR.%	2023	2022	VAR.%
MÉDIA	64,7	60,4	7,1%	256,2	270,1	(5,1%)
<i>TAUX DE MARGE</i>	<i>10,5%</i>	<i>9,5%</i>	<i>+1,0 pt</i>	<i>13,0%</i>	<i>13,0%</i>	<i>+0,0 pt</i>
NEWEN STUDIOS	18,6	18,6	0,3%	31,2	52,1	(40,1%)
<i>TAUX DE MARGE</i>	<i>14,2%</i>	<i>14,3%</i>	<i>(0,1 pt)</i>	<i>9,5%</i>	<i>12,2%</i>	<i>(2,7 pt)</i>
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS TOTAL	83,4	79,0	5,6%	287,4	322,2	(10,8%)
<i>TAUX DE MARGE</i>	<i>11,1%</i>	<i>10,3%</i>	<i>+0,8 pt</i>	<i>12,5%</i>	<i>12,8%</i>	<i>(0,3 pt)</i>

MÉDIA

Marge en hausse au T4
Marge stable sur l'année : discipline sur les coûts et bonne performance publicitaire au S2

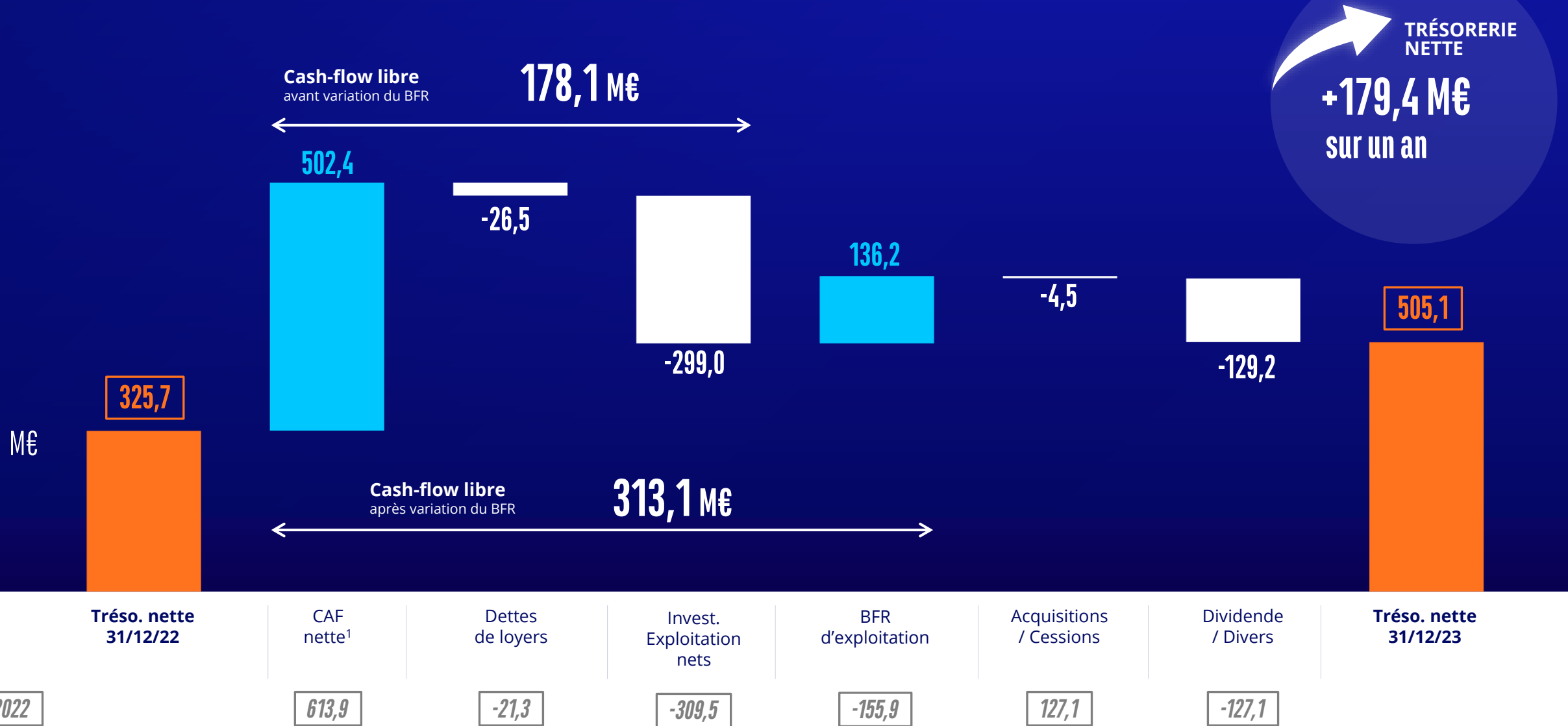
NEWEN STUDIOS

Marge à deux chiffres au T4, proche de 2022

I COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(M€)	T4 2023	T4 2022	VAR. %	2023	2022	VAR. %
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	749,2	767,4	(2,4%)	2 296,7	2 507,7	(8,4%)
<i>COÛT DES PROGRAMMES</i>	(331,3)	(347,5)	(4,7%)	(960,2)	(987,0)	(2,7%)
<i>AUTRES CHARGES, AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</i>	(334,5)	(340,9)	(1,9%)	(1 049,1)	(1 198,5)	(12,5%)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS	83,4	79,0	5,6%	287,4	322,2	(10,8%)
TAUX DE MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE DES ACTIVITÉS	11,1%	10,3%	0,8 pt	12,5%	12,8%	(0,3 pt)
<i>AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS DES ACTIFS INCORPORELS RECONNUS LORS DES ACQUISITIONS</i>	(1,6)	(1,5)	6,7%	(4,7)	(6,0)	(21,6%)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	81,8	77,5	5,5%	282,7	316,2	(10,6%)
<i>TOTAL AUTRES CHARGES ET PRODUITS OPÉRATIONNELS</i>	(5,2)	0,0	ns	(29,5)	(15,0)	ns
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	76,6	77,5	(1,2%)	253,2	301,2	(15,9%)
<i>PRODUIT DE L'EXCÉDENT FINANCIER / COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</i>	5,0	(0,2)	ns	15,0	(2,6)	ns
<i>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS NETS</i>	(4,8)	(2,7)	ns	(12,5)	(11,7)	6,8%
<i>IMPÔTS</i>	(19,2)	(16,5)	16,4%	(59,9)	(56,3)	6,4%
<i>QP RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</i>	(3,9)	(32,2)	ns	(3,0)	(48,6)	ns
RÉSULTAT NET	53,7	25,8	ns	192,8	182,0	5,9%
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	52,8	25,4	ns	191,9	176,1	9,0%

I ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE NETTE À FIN DÉCEMBRE



¹ CAF après coût de l'endettement financier net / produit de l'excédent financier net, charges d'intérêts sur obligations locatives et après impôts décaissés.

I PLAN D'OPTIMISATION

OBJECTIF

RÉALISER DES ÉCONOMIES
ET RÉAFFECTER DES
RESSOURCES
POUR STIMULER NOTRE
PLAN D'ACCELERATION
DIGITALE

ATTEINDRE PROGRESSIVEMENT PLUS DE 40 M€ D'ÉCONOMIES SUR LES CHARGES OPÉRATIONNELLES

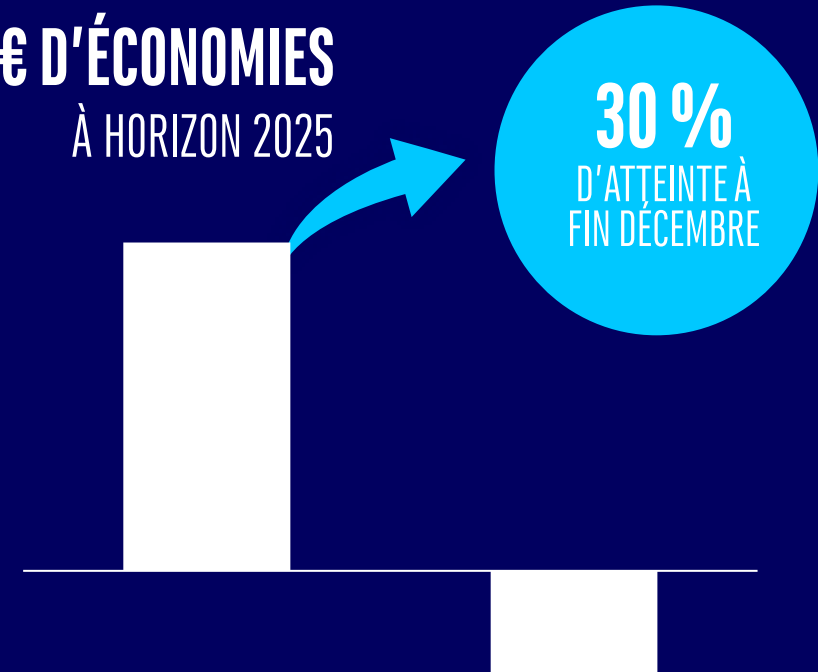
Provenant principalement de l'immobilier,
de l'informatique, des achats
et de l'organisation

RÉINVESTISSEMENT DE 10 M€ À 15 M€

Pour couvrir principalement
les nouveaux besoins en matière
de technologie et de ressources
humaines

EFFET ANNÉE PLEINE 2025

+40 M€ D'ÉCONOMIES
À HORIZON 2025



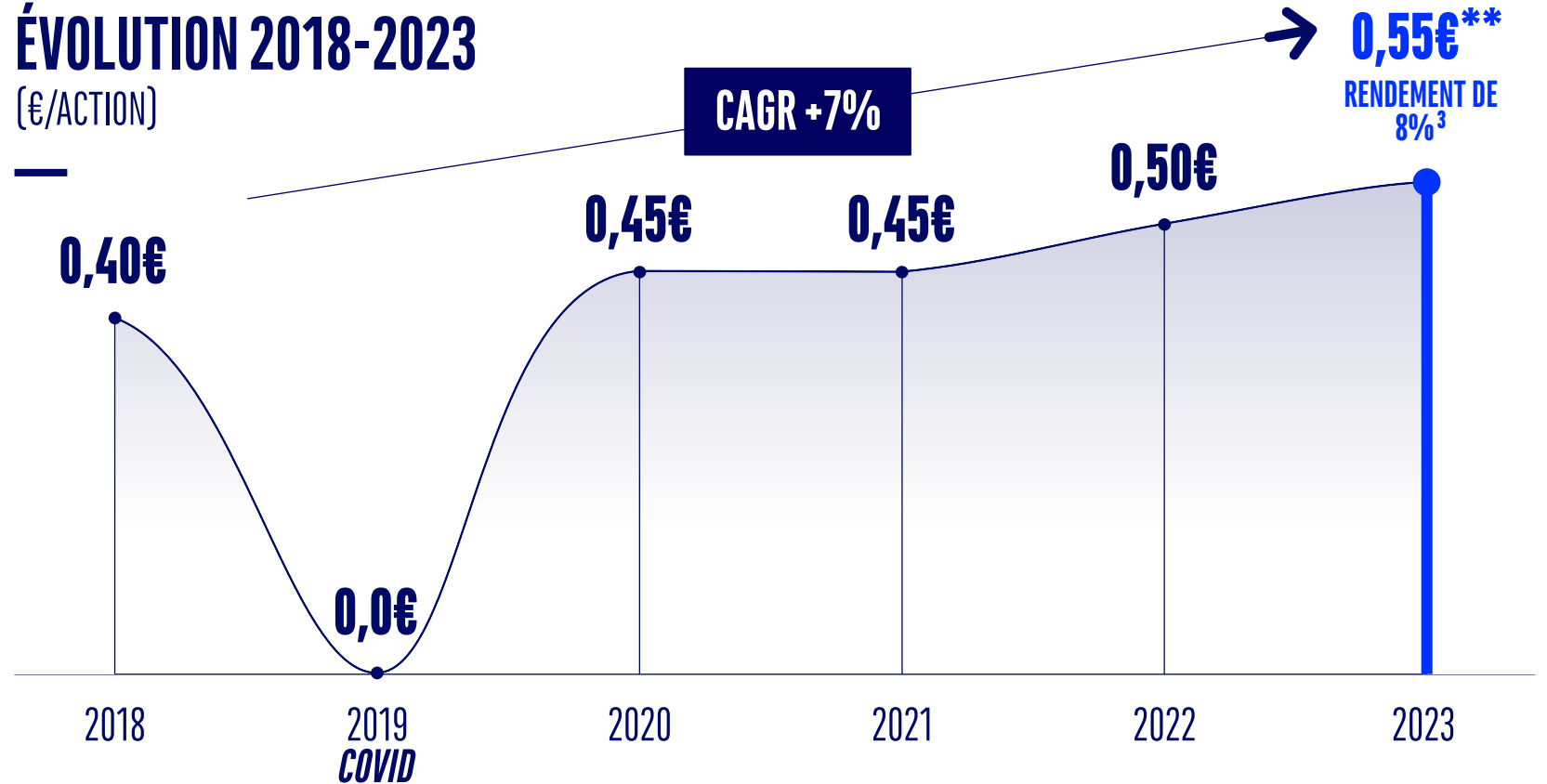
RÉINVESTISSEMENTS
DE 10 M€ À 15 M€

**PROPOSITION
D'AUGMENTATION DU
DIVIDENDE DE 10%**

116.0 M€¹

0.55 €²
PAR ACTION

ÉVOLUTION 2018-2023
(€/ACTION)



¹ Sur la base 210 897 781 actions au 31/12/2023.

² Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 17 avril 2024.

³ Sur la base du cours de clôture du 31/12/2023 (7,14 €)



PLUS BELLE LA VIE
encore plus belle

3 **STRATÉGIE ET PERSPECTIVES**

AMBITION

**ÊTRE LA DESTINATION GRATUITE
DE RÉFÉRENCE SUR ÉCRAN TV
POUR LE DIVERTISSEMENT FAMILIAL
ET L'INFORMATION SUR LES
MARCHÉS FRANCOPHONES**



**CONSOLIDER NOTRE LEADERSHIP SUR LE MARCHÉ PUBLICITAIRE LINÉAIRE,
grâce à une offre de contenus Premium et un reach différenciant**



**DEVENIR LA PREMIÈRE PLATEFORME DE STREAMING GRATUITE EN FRANCE,
en faisant levier de la puissance de notre ligne éditoriale
et en maximisant la valeur de notre inventaire digital
par le renforcement de notre stratégie data**



**INSTALLER NEWEN COMME UN STUDIO EUROPÉEN DE RÉFÉRENCE
ET DE RACINE FRANÇAISE**

UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE

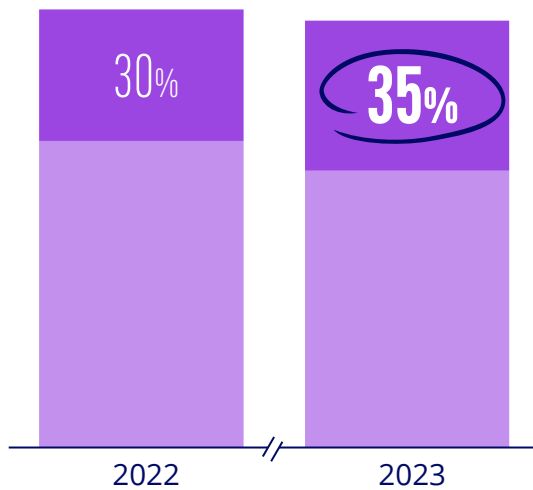
LA CONSOMMATION VIDÉO BASCULE VERS LE "À-LA-DEMANDE"

Temps total TV + vidéo quotidien en format long¹

25-49 ans

3h13

3h05



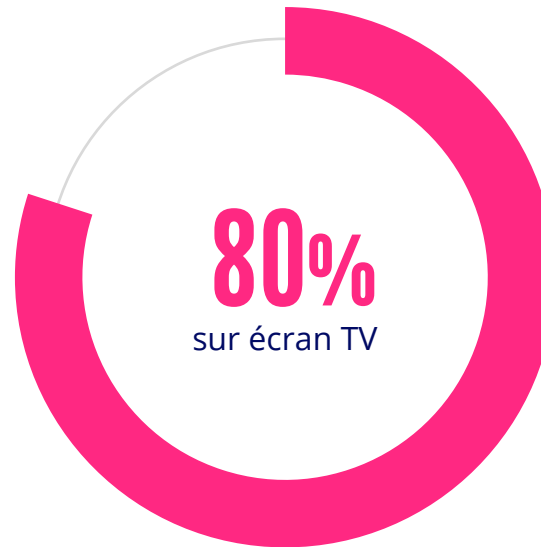
VOD/SVOD + différé TV

TV Live

LA CONSOMMATION "À-LA-DEMANDE" SE CONCENTRE SUR LE TÉLÉVISEUR

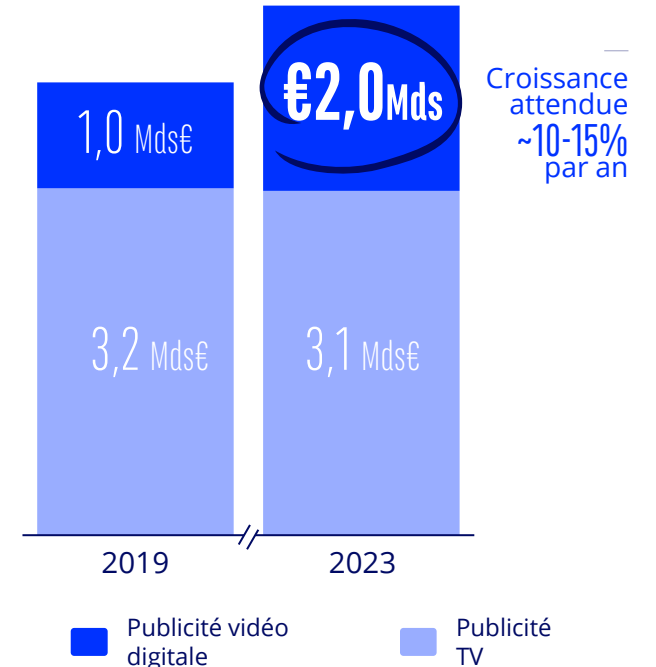
Part de l'écran TV dans la consommation de vidéo format long à la demande²

4+



LE MARCHÉ PUBLICITAIRE VIDÉO EST EN FORTE CROISSANCE EN FRANCE

Marché publicitaire vidéo³



(1) Médiamétrie Médiamat et Global Vidéo – 2023 ; Format long = TV live et délinéaire + SVOD/VOD , hors réseaux sociaux et messageries instantanées (VOL), hors gaming

(2) Médiamétrie Global vidéo – 2023 – Part de l'écran TV dans la durée d'écoute en rattrapage

(3) Publicité TV: linéaire et parrainage – Source: IREP / BUMP ; Publicité vidéo digitale: Instream/Outstream/Social Media– Source: SRI e-Pub Oliver Wyman

EN LINÉAIRE: CONSOLIDER NOTRE PART DE MARCHÉ

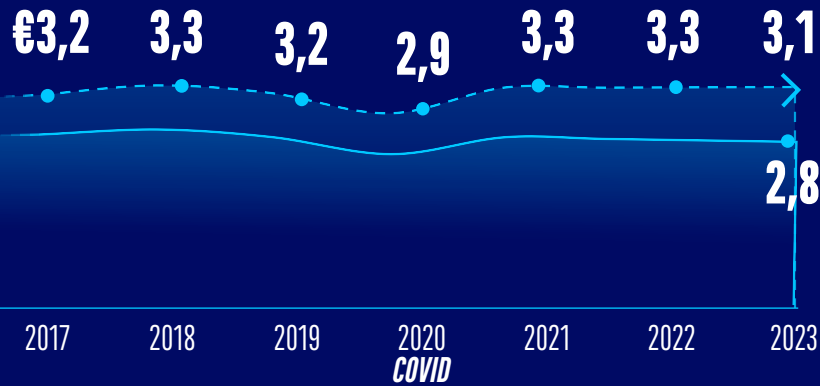
LA PART DE MARCHÉ DE TF1 CROÎT DANS UN MARCHÉ QUI SE MAINTIENT



UN MARCHÉ PUBLICITAIRE TV QUASI STABLE

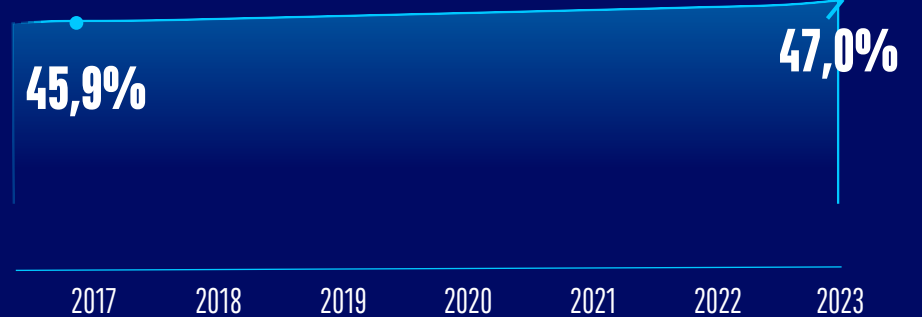
Mds€

CLASSIQUE + PARRAINAGE



UNE PART DE MARCHÉ EN CROISSANCE POUR LE GROUPE TF1

%, classique uniquement



MAINTENIR LE REACH DIFFÉRENCIANT DE TF1 ET LE LEADERSHIP D'AUDIENCES SUR LES CIBLES COMMERCIALES



Source: BUMP/IREP. Marché publicitaire TV: linéaire et parrainage; Part de marché: linéaire

CRÉER LA PREMIÈRE PLATEFORME DE STREAMING GRATUIT

**FAIRE CROÎTRE
LE CHIFFRE
D'AFFAIRES
DIGITAL**

KPI

LEVIERS



Notoriété

CAMPAGNES
MARKETING



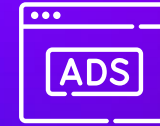
Reach

ACCESSIBILITÉ
—
VISIBILITÉ



Heures streamées
= Nombre de Streamers x
Durée de consommation

PROGRAMMATION
—
UX/
INNOVATIONS



**Inventaires
publicitaires**

CHARGE
PUBLICITAIRE
—
STACK TECH
—
SYNCHRO*



CPM
= 3x CPM linéaire

DATAISATION
—
FORMATS
PUBLICITAIRES
INNOVANTS
—
TAUX DE
CONSETEMENT

UNE BASE DE COÛTS UNIQUE POUR UNE DOUBLE EXPLOITATION EN LINÉAIRE ET NON-LINÉAIRE

RENFORCEMENT TECH ET RH FINANCÉ PAR LE PLAN D'OPTIMISATION SUR LES CHARGES OPÉRATIONNELLES

→ Performance long-terme

DEVELOPPER LA NOTORIÉTÉ DE TF1+

TF1+
Plateforme
lancée

le 08/01



IMPORTANTE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

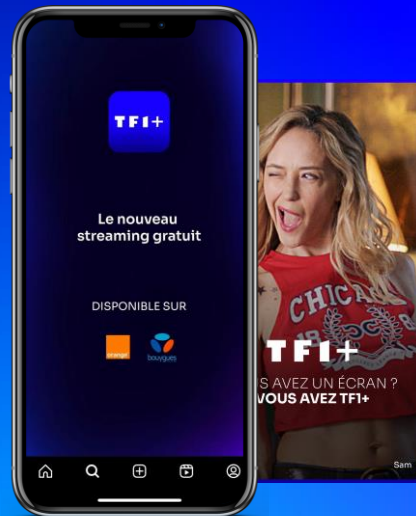


NOTORIÉTÉ IMMÉDIATE

Campagnes presse, affichage et
DOOH du 15 au 31 janvier



Rebranding sur les
réseaux sociaux



Mise en avant sur
les écrans TV



1/2

Français a entendu
parler de TF1+*

1/6

Français a testé la
plateforme*

73%

Notoriété assistée
après la campagne
d'affichage**

*sondage NPA/Harris entre le 11/01 et le 16/01

**1^{ers} résultats après la campagne d'affichage TF1+ (566 répondants âgés de 18 à 64 - du 24 to 29/01)

ACCROÎTRE LA COUVERTURE DE LA PLATEFORME AVEC DE NOUVEAUX ACCORDS DE DISTRIBUTION



ACCESSIBILITÉ

TF1+ disponible sur tous les environnements

Accords signés avec les 4 telcos français

Accords et partenariats avec tous les fabricants de TV connectés



IPTV



TV Connectées



Ordinateurs

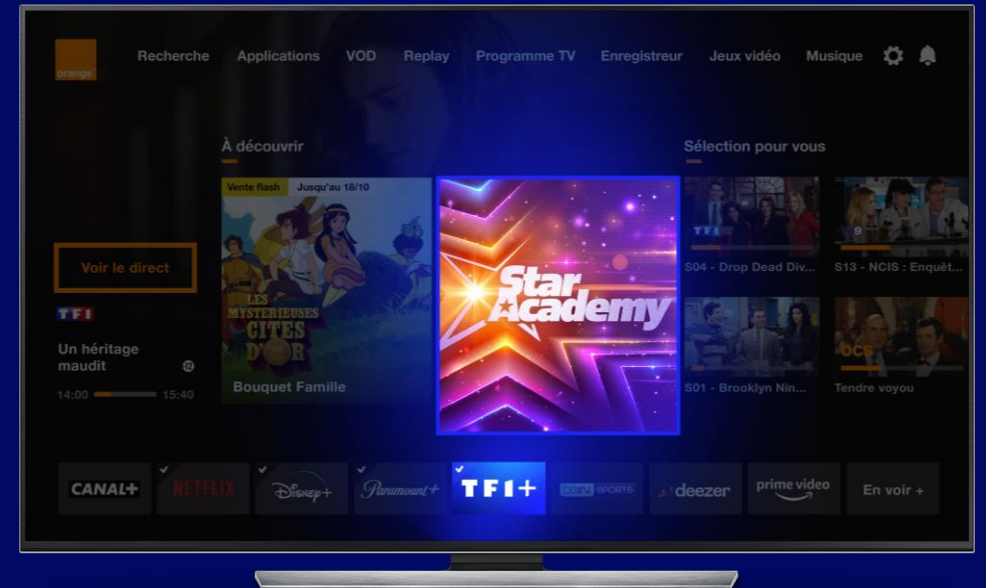
Mobiles

Tablettes



VISIBILITÉ

Référencement effectif de TF1+ en première visibilité



*Fin Mars 2024

AUGMENTER L'USAGE À COÛTS QUASI STABLES

POINT DE DÉPART
| MY TF1 |

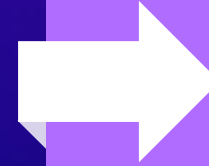
HEURES STREAMÉES /STREAMER **3H** / mois



OBJECTIF

TF1+

AUGMENTER LA
CONSOMMATION
MENSUELLE PAR
STREAMER



PLUS
D'INVENTAIRES
PUBLICITAIRES

Programmation premium provenant principalement du linéaire

TF1+

15 000 
HEURES DE CONTENUS

Dont une offre info et
cinéma exclusive

200 SÉRIES

400 TÉLÉFILMS ET FILMS

**30 JOURS
À 48 MOIS**
DROITS LONGS

Innovations pionnières

**TOP
INFO**

Offre exclusive
d'information à la
demande

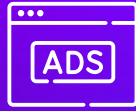
**TOP
CHRONO** 

Résumés d'après
match sur-mesure

Une ergonomie
alignée sur les
standards
internationaux



RENFORCER LES OFFRES DE PUBLICITÉ DIGITALE



INVENTAIRES PUBLICITAIRES



CPM / PRIX

Rapprocher la pression publicitaire des standards du linéaire

MY TFI
~4mn

OBJECTIF
TFI+
~6mn

Faire croître la valeur grâce à la dataïsation

MY TFI
~12€/CPM

OBJECTIF
TFI+
~ Proche de 15€/CPM

Monétiser tous les individus réunis devant l'écran

SYNCHRO
Algorithme de recommandation pour l'écoute conjointe

Proposer des offres publicitaires sur mesure

Un pre-roll unique sur le Top 10 des programmes
Signature+
LVMH ♦ L'ORÉAL ...

Faciliter l'accessibilité des inventaires publicitaires grâce à la tech

Maximiser le taux de consentement

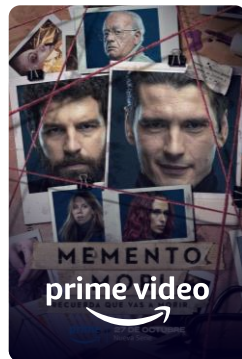
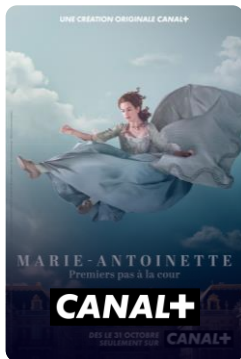
TFI+ Smart TV
80%

Appareils en OTT
90%

ACCUEIL POSITIF DE LA PART DU MARCHÉ

DES PROJETS ET PARTENARIATS PROMETTEURS

Expertise reconnue dans l'animation, la fiction et le divertissement avec le lancement réussi de franchises appelant à de futures collaborations



FICTION



DIVERTISSEMENT

8 « talk-shows » quotidiens en Espagne



ANIMATION

SYNERGIES AVEC LE SEGMENT MÉDIA

Newen Studios nourrit la stratégie d'accélération digitale de TF1 avec le succès de ses fictions quotidiennes



Synergies renforcées avec d'autres verticales comme les téléfilms



REEL ONE
ENTERTAINMENT



CROISSANCE **DU DIGITAL**



MARGE DE ROCA PROCHE DE 2023



VISER **UNE POLITIQUE DE DIVIDENDES**
EN CROISSANCE

2024

**UNE ANNÉE CLÉ DANS LA
TRANSFORMATION DU
GROUPE**

**PROGRAMMATION
PREMIUM
PENSÉE POUR LE
LINÉAIRE ET LE
STREAMING**

**LEADERSHIP
D'AUDIENCES ET
REACH
DIFFÉRENCIANT**

**CROISSANCE À DEUX
CHIFFRES DU CA PUB
DE MYTF1**

**FORT TAUX DE
MARGE
OPÉRATIONNELLE**

**FORTE GÉNÉRATION DE
CASH FLOW**

**PLAN D'ÉCONOMIES
ON TRACK**

GUIDANCES POUR 2024

**POURSUIVRE LA CROISSANCE
DANS LE DIGITAL**

en s'appuyant sur le lancement
prometteur de TF1+

**MAINTENIR UN TAUX DE
ROCA PROCHE DE CELUI
DE 2023**

**CONTINUER À GÉNÉRER
UNE TRÉSORERIE SOLIDE**

Permettant de viser une politique
de dividendes en croissance sur
les prochaines années



4

STRATÉGIE RSE

PRINCIPALES RÉUSSITES RSE

OBJECTIF DE DÉCARBONATION DE 30% (1)
DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE
2030 SUR LE CLIMAT

SCOPES 1 ET 2

-42 %

SCOPE 3a

-25 %

**OBJECTIFS
VALIDÉS
PAR SBTI**



SCIENCE
BASED
TARGETS

**DES INITIATIVES RÉGIE EN
FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT**



Ecofunding

**ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES
HOMMES DANS LE MANAGEMENT ET
DANS LES CONTENUS**

48 % de femmes dans
le comité management

50 % de femmes dans
le comité exécutif

54 % de femmes expertes
dans leur domaine dans
les journaux d'information
en 2023

**RECONNAISSANCE PAR LES PRINCIPALES
AGENCES DE NOTATION (2)**

MOODY'S | ESG Solutions

LE GROUPE TF1 CLASSÉ 1^{ER}

dans le secteur Broadcasting &
Advertising en Europe

S&P Global

Member of
**Dow Jones
Sustainability Indices**

Powered by the S&P Global CSA

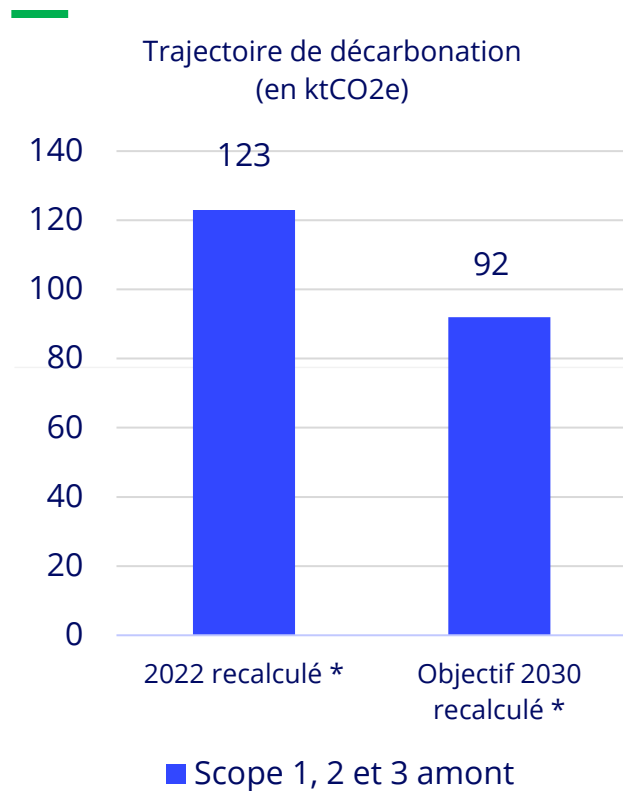
MSCI  **NOTE AA**

(1) Comparé aux émissions de 2021.

(2) Moody's ESG Solutions : n°1 dans le secteur Broadcasting & Advertising – Octobre 2022 ; MSCI : note AA – Avril 2023 ; S&P Global : membre de l'indice Monde du DJSI – Octobre 2023.

RSE - TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION – OBJECTIFS SBTI

VALIDÉS : -30% DE CO2 SUR TOUT LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE D'ICI 2030 VS 2021 (-42% SUR SCOPES 1 ET 2, ET -25% SUR SCOPE 3)



SCOPES 1 & 2

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

- **Maintien** de la **certification ISO 50 001** et du **plan de sobriété énergétique** : objectif **-35%** de **consommations électriques** entre **2011 et 2025**
- **Peinture en blanc du toit des studios** pour faire face aux canicules
- **Installation de panneaux photo-voltaïques** : production de **19MWh** entre juillet 23 et janvier 24

PARC DE VÉHICULES

- **100 %** du parc de véhicules de fonction **hybrides ou électriques**
- Installation de prises de **recharge électrique** supplémentaires dans le parking de la Tour TF1
- **Baisse significative** des **consommations de carburants** du parc de véhicules de fonction **en 2023**

* Les objectifs de décarbonation sont en cours de recalcul suite à des changements significatifs de méthodologie entre les années 2021 et 2023. Les chiffres affichés dans le graphique ci-dessus sont donc susceptibles d'être modifiés dans les prochains mois.

SCOPE 3A

ECO-PRODUCTION

- Obtention du **label EcoProd Pionnier** par Newen
- **Label Ecoprod Engagement** pour **DALS** saison 13
- **Clause d'écoresponsabilité** dans tous les contrats d'acquisition
- **Bilan carbone JT** et **émissions phares** de **TF1 Prod**
- **Dynamique sectorielle** initiée et formations en cours

SOBRIETE NUMERIQUE

- **Réflexion produit** initiée pour **promouvoir l'écomode** et la **SD sur TF1+**
- **Allongement** de la **durée de vie** des **équipements IT**, optimisation des logiciels
- **Renouvellement** des salles de **serveurs** et **réduction des données stockées**
- **Lien avec l'éco-production** pour la partie broadcast

ACHATS RESPONSABLES

- **Décarbonation** des **8 familles d'achats prioritaires**
- **Augmentation** du nombre de **fournisseurs signataires** de la **clause carbone**
- **Formation** de **tous les acheteurs opérationnels**, élargissement de la démarche achats responsables à toutes les filiales



RAPPORT DU COMITE DE SELECTION ET DES REMUNÉRATIONS

INTERVENTION DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE SÉLECTION ET DES RÉMUNÉRATIONS



Orla Noonan

RÉMUNÉRATION DE RODOLPHE BELMER

- *Les éléments constituant la rémunération de Rodolphe Belmer ont été attribués en 2023 au titre de son mandat de Directeur Général jusqu'au 13 février puis de Président Directeur Général depuis cette date jusque fin 2023 :*
 - Rémunération fixe + Rémunération variable annuelle
 - Rémunération à long terme (actions de performance et stock options)
 - Retraite additive consentie au dirigeant, dont l'attribution est soumise à des conditions de performance (droits compris entre 0 % et un maximum de 0,92 % du salaire de référence selon l'atteinte d'objectifs décomposés en objectifs TF1 pour 0,46 % du salaire de référence et Bouygues pour 0,46 % du salaire de référence)
 - Pas d'indemnité de prise, cessation ou changement de fonction
 - Pas d'indemnité de non-concurrence
 - Pas de rémunération variable annuelle différée
 - Contrat de travail avec Bouygues (la rémunération est versée par Bouygues et refacturée à TF1)
- *Aucune rémunération spécifique n'a été attribuée à Gilles Pélisson au titre de son mandat de Président du Conseil d'Administration pour la période du 1^{er} janvier au 13 février 2023.*



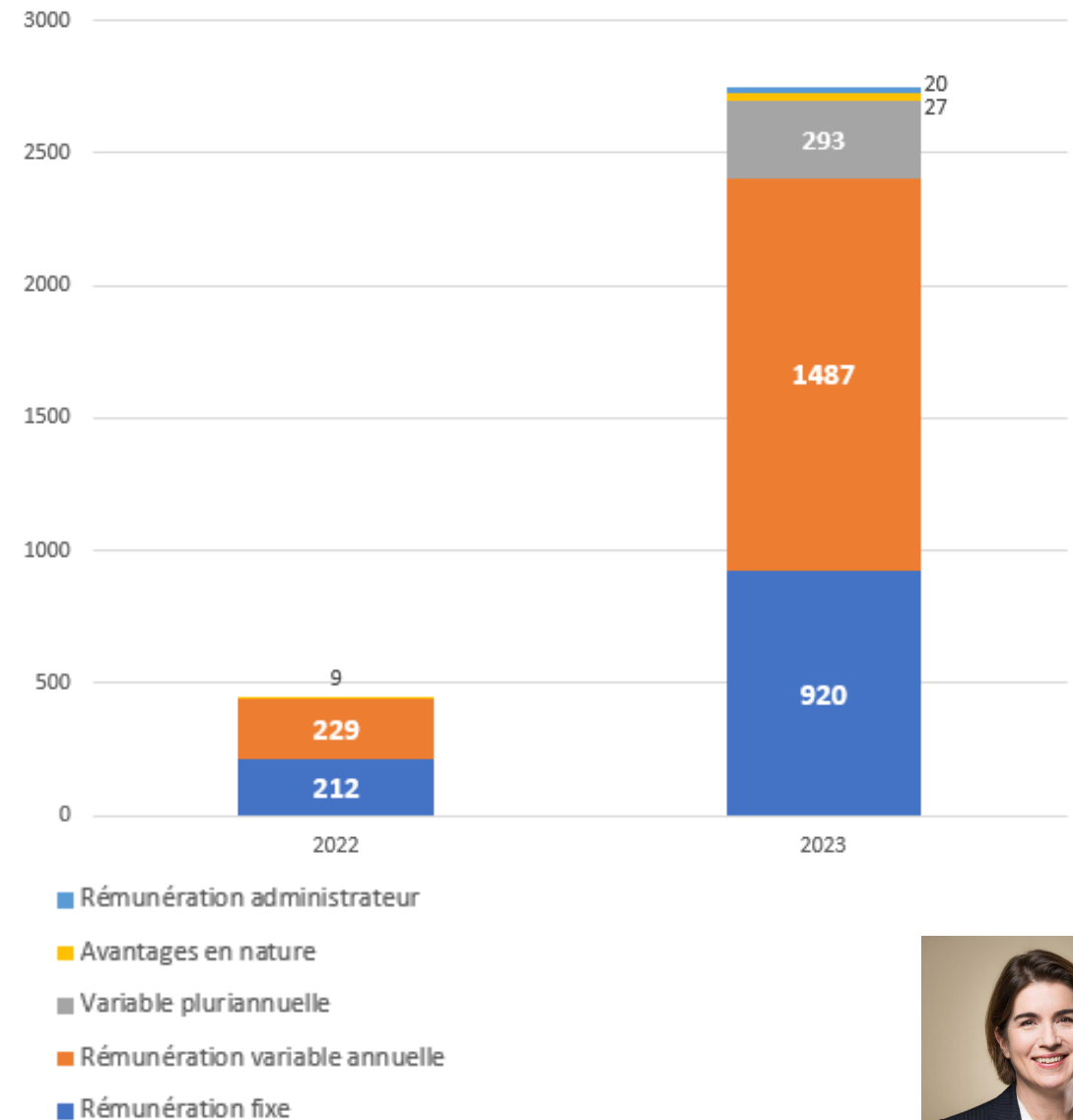
RÉMUNÉRATION DE RODOLPHE BELMER EN 2023

Sous réserve de l'approbation des résolutions n°5 et n°6

- Une rémunération fixe annuelle de 920 000 € au titre de l'ensemble de l'année 2023
- Une rémunération variable de 1 487 410 €, représentant 161,7 % de la rémunération fixe, les critères quantitatifs et qualitatifs ayant été atteints voire dépassés
- Une rémunération variable pluriannuelle de 293 048 € correspondant au montant en juste valeur des actions de performance et des stock-options attribuées en 2023
- Une rémunération au titre de l'activité d'administrateur pour 20 241€
- Des avantages en nature pour un montant de 27 190 €

NB : Les périodes 2022 et 2023 sont difficilement comparables étant donné que Rodolphe Belmer a été rémunéré à partir du 27 octobre 2022

Rémunération brute avant impôt -2023 - (K€)



UNE RÉMUNÉRATION EN LIGNE AVEC LES ATTEINTES DES OBJECTIFS FIXÉS

RÉMUNÉRATION FIXE (RF) ^(a)	RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	OBJECTIF BORNE BASSE (% RF)	OBJECTIF BORNE INTERMÉDIAIRE (% RF)	OBJECTIF BORNE HAUTE (% RF)	RÉSULTAT 2023
920 000 €	P1 Cash-flow Libre avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR) TF1	10 %	20 %	30 %	23,3 %
	P2 Excédent/(endettement) financier net groupe TF1	10 %	20 %	25 %	25 %
	P3 Marge des activités	15 %	30 %	35 %	35 %
	P4 Résultat net part du Groupe consolidé	10 %	20 %	25 %	25 %
	P5 Stratégie : Optimisation Excédent Financier Net TF1	7,5 %	15 %	15 %	15 %
	P6 Extra-financier	40 %	40 %	40 %	38,4 %
	<i>P6 - Conformité</i>	10 %	10 %	10 %	10 %
	<i>P6 - RSE</i>	20 %	20 %	20 %	18,4 %
	<i>P6 - Management</i>	10 %	10 %	10 %	10 %
TOTAL		92,5 %	145 %	170 %	161,7 % 1 487 410 €

AVANTAGES EN NATURE	PRÉVOYANCE FRAIS DE SANTÉ	RETRAITE ADDITIVE	RÉMUNÉRATION EXCEPTIONNELLE	INDEMNITÉ DE DÉPART	INDEMNITÉ DE NON-CONCURRENCE
27 190 €	OUI	0,92% rémunération de référence au titre de l'année 2023	Néant	Néant	Néant



ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D' ACTIONS DE PERFORMANCE

- Rodolphe Belmer n'a pas bénéficié d'options de souscription d'actions TF1 en 2023.
- Rodolphe Belmer a bénéficié de 35 000 options de souscription d'actions Bouygues en 2023 dont la juste valeur par option a été évaluée à 1,7588 €, soit un montant global de 61 558 €.
- Rodolphe Belmer a été attributaire, au cours de l'exercice 2023, de 25 000 actions de performance Bouygues qui seront livrées en 2025 sous condition de présence et de l'atteinte de critères de performance appréciés sur trois ans. Ces actions ont été évaluée à la juste valeur de 9,2596 € l'unité, soit un montant global de 231 490 €.



PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL EN 2024

- Une rémunération fixe stable.
- Les critères quantitatifs et qualitatifs relatifs à la part variable restent inchangés par rapport à 2023. Tous les critères sont liés à la performance du groupe TF1.
- La performance extra-financière de l'entreprise (responsabilité sociale et environnementale, performance managériale, conformité) est prise en compte dans la politique de rémunération du dirigeant mandataire social, à hauteur de 40% de la rémunération fixe.
- La rémunération variable théorique maximale est de 170 % de la rémunération fixe totale si la performance est supérieure à l'objectif, ce qui reste inchangé par rapport à 2023.
- Une rémunération long terme pouvant atteindre un maximum de 25 000 actions est prévue et basée sur des critères financiers et non-financiers.
- Une retraite additive sous conditions de performance (droits compris entre 0 % et un maximum de 0,92 % du salaire de référence, selon l'atteinte d'objectifs décomposés en objectifs TF1 pour 0,46 % du salaire de référence et Bouygues pour 0,46 % du salaire de référence).



DÉTAIL DES COMPOSANTES DE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE 2024

Sous réserve de l'approbation de la résolution n°8

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	BORNE BASSE (% RF)	BORNE INTERMÉDIAIRE (% RF)	BORNE HAUTE (% RF)
P1 Cash Flow Libre (CFL) avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR) TF1	10 %	20 %	30 %
P2 Excédent/(endettement) financier net groupe TF1	10 %	20 %	25 %
P3 Marge de ROCA des activités	15 %	30 %	35 %
P4 Résultat net part du Groupe	10 %	20 %	25 %
P5 Stratégie : optimisation Excédent Financier Net (EFN)	7,5 %	15 %	15 %
P6 Extra-financier	40 %	40 %	40 %
<i>P6 - Conformité</i>	<i>10 %</i>	<i>10 %</i>	<i>10 %</i>
<i>P6 - Santé-Sécurité, Climat-Environnement, Mixité</i>	<i>20 %</i>	<i>20 %</i>	<i>20 %</i>
<i>P6 - Management</i>	<i>10 %</i>	<i>10 %</i>	<i>10 %</i>
TOTAL	92,5 %	145 %	170 %

- Faculté laissée au Conseil d'Administration, de décider du versement d'une rémunération exceptionnelle, conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-8 du Code de Commerce.



PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Sous réserve de l'approbation de la résolution n°9

- L'enveloppe annuelle des rémunérations des mandataires sociaux a été fixée lors de l'Assemblée Générale du 23 avril 2003 à hauteur de 350 000 € ; la répartition étant laissée à l'initiative du Conseil d'Administration.
- Le montant des rémunérations allouées aux Administrateurs a été modifié à compter du 1er avril 2021 par le Conseil d'Administration et adopté par l'Assemblée Générale du 15 avril 2021. Il reste inchangé :
 - rémunération allouée à chaque Administrateur de 21 000 € par an ;
 - rémunération allouée à chaque membre du Comité d'Audit de 12 000 € par an ;
 - rémunération allouée à chaque membre du Comité de Sélection des Rémunérations de 7 000 € par an ;
 - rémunération allouée à chaque membre du Comité de l'Ethique, de la RSE et du Mécénat de 7 000 € par an ;
 - rémunération complémentaire allouée à chacun des Présidents des trois Comités de 3 000€ par an.
- Cette enveloppe est distribuée à hauteur de 70 % en fonction de la présence aux séances du Conseil et Comités et 30 % au titre de la responsabilité des administrateurs.
- Montant total brut et avant impôts versé aux administrateurs au titre de l'exercice 2023 : 330 880€.





6

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORTS EMIS PAR LE COLLÈGE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2023

- **Pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale**
 - Rapport sur les comptes annuels (1^{ère} résolution)
 - Rapport sur les comptes consolidés (2^{ème} résolution)
 - Rapport sur les conventions réglementées (4^{ème} résolution)

- **Pour la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale**
 - Rapport sur la réduction du capital (16^{ème} résolution)

■ Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

■ Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons retenu comme points clés de l'audit :

- L'évaluation des titres de participation ;
- Les programmes et droits ;
- Les recettes publicitaires Antenne

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

■ Vérifications du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

PAGES 262 À 266 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL (2ÈME RÉOLUTION)

■ Opinion

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

■ Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons retenu comme points clés de l'audit :

- Les programmes et droits ;
- Les recettes publicitaires Média ;

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

■ Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

PAGES 93 À 96 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL (4ÈME RÉOLUTION)

■ Objet

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

■ Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

Autorisées par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé

- Convention de services communs avec la société Bouygues (exercice 2024)
- Convention d'utilisation de l'avion détenu par la société Airby (exercice 2024)

■ Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- Convention de services communs avec la société Bouygues (exercice 2023)
- Convention d'utilisation de l'avion détenu par la société Airby (exercice 2023)

RAPPORT PRÉSENTÉ POUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

PAGES 317 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

■ Rapport sur la délégation au Conseil d'Administration relative à :

- La réduction du capital (15^{ème} résolution)

■ Conclusion

Nos diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités de cette opération décrite dans le rapport du Conseil d'Administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'Administration portant sur cette opération.

**bon !
jour!**
La Matinale TFI

PLUS BELLE LA VIE
encore plus belle

TF1+
LE NOUVEAU
STREAMING
GRATUIT

7

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES



8

RÉSOLUTIONS: PRESENTATION ET VOTE

PARTIE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2023

Bénéfice net : 178 884 895,54 euros

PARTIE ORDINAIRE

DEUXIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2023

Bénéfice net part du Groupe : 191,9 millions d'euros

PARTIE ORDINAIRE

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice 2023 et fixation du dividende

- **Bénéfice distribuable :**
 - Bénéfice net de l'exercice : 178 884 895,54 €
 - Report à nouveau : 375 867 153,10 €
- **Affectation proposée :**
 - Distribution d'un dividende de 0,55 € par action, soit un dividende global de 115 993 779,55 €
 - Affectation du solde, soit 438 758 269,09 € au report à nouveau

PARTIE ORDINAIRE

QUATRIÈME RÉOLUTION

Approbation des conventions réglementées visées aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce

- Convention de services communs avec Bouygues
- Convention destinée à l'utilisation des avions détenus par la société Airby

PARTIE ORDINAIRE

CINQUIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués, au titre de l'exercice 2023, à M. Rodolphe Belmer, Directeur Général jusqu'au 13 février 2023

PARTIE ORDINAIRE

SIXIÈME RÉOLUTION

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués, au titre de l'exercice 2023, à M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général à compter du 13 février 2023

PARTIE ORDINAIRE

SEPTIÈME RÉOLUTION

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du code de commerce, versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2023

PARTIE ORDINAIRE

HUITIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération de M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général

PARTIE ORDINAIRE

NEUVIÈME RÉOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs

PARTIE ORDINAIRE

DIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administratrice de la société SCDM

- Administratrice depuis le 13 février 2020
- Taux d'assiduité aux réunions du Conseil : 100%
- Autres mandats exercés en dehors du groupe TF1 : Présidente de SCDM Participations, Administratrice de Bouygues SA* (représentée par Charlotte Bouygues), Administratrice du GIE 32 Hoche.

* société cotée

PARTIE ORDINAIRE

ONZIÈME RÉOLUTION

Renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'Administratrice de la société Bouygues

- Administratrice depuis le 20 février 2008
- Taux d'assiduité aux réunions du Conseil : 100%
- Autres mandats exercés en dehors du groupe TF1 : Administratrice de Bouygues Construction, Bouygues Telecom et Colas. Administratrice du GIE 32 Hoche et du GIE Intrapreneuriat Bouygues. Membre du Conseil de Bouygues Immobilier. Membre du Conseil d'Administration de l'Organisme Gestionnaire du Centre Gustave Eiffel (Association loi 1901). Membre du Conseil d'Administration du GIE Registrar.

PARTIE ORDINAIRE

DOUZIÈME RÉOLUTION

Constatation de la désignation, pour une durée de trois ans, des Administrateurs représentant les salariés

- **Sophie Leveaux**
 - Administratrice représentant les salariés depuis le 3 avril 2014
 - Membre du Comité de Sélection et des Rémunérations
 - Directrice artistique des Acquisitions et des Coproductions internationales

- **Yoann Saillon**
 - Directeur artistique de l'Information du groupe TF1

PARTIE ORDINAIRE

TREIZIÈME RÉOLUTION

Désignation, pour une durée de trois ans, d'une Administratrice représentant les salariés actionnaires

▪ Marie-Aude Morel

- Administratrice représentant les salariés actionnaires depuis le 15 avril 2021
- Membre du Comité de l'Éthique, de la RSE et du Mécénat
- Chef de projet Business Intelligence au sein de la Direction des Technologies
- Formatrice « Fresque du Climat »

PARTIE ORDINAIRE

QUATORZIÈME RÉOLUTION

Nomination, d'Ernst and Young Audit, Commissaire aux comptes chargé d'une mission de certification des informations en matière de durabilité

PARTIE ORDINAIRE

QUINZIEME RÉOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, dans la limite de 10% du capital social

PARTIE EXTRAORDINAIRE

SEIZIEME RÉOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

PARTIE EXTRAORDINAIRE

DIX-SEPTIEME RÉOLUTION **Pouvoirs pour dépôts et formalités**



MERCI DE VOTRE ATTENTION